



**Municipalité de la
Commune de Duillier**

**Préavis N° 4/2016
au Conseil communal**

Gestion et comptes 2015

Délégué municipal
M. Michel Peytregnet, Municipal

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 27 mai 1975, le 1er juillet 2005 et le 1er juillet 2013, des articles 34 et 35 du Règlement sur la Comptabilité des Communes du 14 décembre 1979, ainsi que les articles 37, al. 1, 38 et 39 du Règlement du Conseil communal du 20 février 2015, la Municipalité soumet à votre approbation le présent rapport sur la gestion et les comptes de l'année 2015.

L'exercice 2015 s'est soldé par un

excédent réel des revenus de CHF 309'515.27

alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 122'284.--.

Ce résultat provient principalement de nos revenus financiers qui dépassent d'env. KCHF 200 le budget prévu en 2015 ainsi qu'une gestion rigoureuse de nos dépenses courantes.

La progression de nos revenus fiscaux provient principalement des impôts sur la fortune, des droits de mutations et des impôts sur successions et donations alors que les impôts sur le revenu restent stable par rapport à 2014.

Concernant la péréquation 2015, nos prévisions se sont malheureusement avérées que partiellement correctes puisque nous avons bouclé l'exercice 2015 avec un solde net de KCHF 317 en notre défaveur. Nous nous attendions à devoir compléter nos acomptes 2014 d'env. KCHF 100 ce qui s'est confirmé par le rattrapage sur la facture sociale (KCHF107). Les revenus exceptionnels de 2013 ont poussé la valeur de notre point d'impôt en dessus du seuil d'écrêtage, ce qui s'est traduit par un rattrapage sur la péréquation directe (KCHF 200).

Les revenus nets d'impôts 2015 étant d'env. KCHF 479 plus élevés qu'en 2014, nous nous attendons à devoir compléter les acomptes 2015 de la péréquation d'env. KCHF 200 durant l'exercice en cours.

Après amortissement libératoire suivants :

- CHF 103'141.70 sur le compte 9141.99 « Préavis 6/2012 Les Murettes »
- CHF 157'223.-- sur le compte 9141.33 « Préavis 5/2009 Chemin du Four »
- CHF 49'150.57 sur le compte 9141.12 « Préavis 2/2015 Réfection tapis Rue du Château »

nous diminuons nos charges d'amortissement pour les années à venir de CHF 30'152.--.

Le rapport de gestion, notamment le chapitre consacré aux finances, contient tous les autres détails relatifs aux comptes 2015.

Conclusions

Au vu des éléments évoqués dans le présent préavis et ses annexes, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE DUILLIER,

vu le préavis municipal N° 4/2016 concernant le rapport sur la gestion et les comptes de l'année 2015,
vu le rapport de la Commission de Gestion et Finances,
ouï les conclusions du rapport de ladite commission,
attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- 1/ d'adopter le préavis municipal N° 4/2016 concernant le rapport sur la gestion et les comptes année 2015,
- 2/ de donner décharge à la Municipalité, ainsi qu'à la Commission de Gestion et Finances, pour la gestion et les comptes de l'année 2015.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 2 mai 2016, pour être soumis au Conseil communal de Duillier.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

<p>Le Syndic</p>  <p>Jacques Mugnier</p>	 <p>The seal is circular with a blue border containing the text 'MUNICIPALITE DE DUILLIER'. Inside the seal is a shield with a crown on top and the words 'LIBERTE ET PATRIE' on a banner across the middle.</p>	<p>Le Secrétaire</p>  <p>Andres Zähringer</p>
---	---	---

Annexes : - Comptes de fonctionnement
- Bilan
- Comptes résumés (Préfecture)
- Rapport de gestion et des comptes - Année 2015